

Réunion du 26 janvier 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 80

Nombre de votants : 88

L'an deux-mille vingt-six, le vingt-six janvier à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÈQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUTSIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, AYALA-BARON Didier, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Luis Miguel CONEJERO, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Daniel PÉDEPRAT (Pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN, Marlène LE DIEU DE VILLE, Pierre ZIEGLER (Pouvoir à M. Loïc COUTRY), Albert LASSEURRE-BISCONTE (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à Mme Marie DE MORO), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à Mme Madeleine PICHAUREAU), Jean-Louis GROUSSET (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Céline LEMBEZAT (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jean-Jacques SENSEBÉ (Pouvoir à M. Jacques LABORDE), Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

RAPPORT N° 6 : GUICHET HABITAT-ÉNERGIE : DÉPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE AUPRÈS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE POUR LE "SOUTIEN AU SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT" POUR L'ANNÉE 2026

Rapporteur : M. Michel OLIVÉ

Le service public de la rénovation de l'habitat déployé courant 2024 est piloté par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Un nouveau cadre de contractualisation est mis en place depuis le 1^{er} janvier 2025 et vise à regrouper en un seul dispositif conventionnel la déclinaison locale de ce service public sur l'ensemble des champs d'intervention de l'ANAH (rénovation énergétique, adaptation des logements au vieillissement ou au handicap, lutte contre l'habitat indigne ou dégradé, rénovation des copropriétés).

Localement, un Programme d'Intérêt Général (PIG) Pacte territorial a été signé par l'Etat, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques délégataire des aides à la pierre sur le secteur du Béarn hors agglomération paloise et les communautés de communes de Lacq-Orthez, du Béarn des Gaves, Nord Est Béarn et Luys en Béarn le 30 juin 2025.

Cette contractualisation d'une durée de trois ans matérialise les missions de chaque partie prenante ainsi que le cadre financier acté par l'ANAH.

Les Espaces Conseils France Rénov' ont un rôle majeur dans le déploiement de ce service public de la rénovation et interviennent particulièrement autour de trois volets :

- le volet « dynamique territoriale » vise à mobiliser les ménages, les publics prioritaires ainsi que les professionnels de la rénovation,
- le volet « information, conseil et orientation » doit être accessible pour tous les publics et sur l'ensemble des thématiques de la rénovation de l'habitat,
- l'« accompagnement des ménages », sur toutes les thématiques, s'inscrit dans un marché libre et concurrentiel.

Le Guichet Habitat-Énergie de Lacq-Orthez se concentre sur les deux premiers volets comme c'est le cas depuis plus de cinq ans.

Ces nouvelles modalités de contractualisation permettent de bénéficier de subventions de l'ANAH et de la Région Nouvelle-Aquitaine pour assurer l'animation du Guichet Habitat-Énergie France Rénov' de Lacq-Orthez.

Il est proposé de déposer un dossier de candidature dans le cadre du règlement de soutien au service public de la rénovation de l'habitat (sur la rénovation énergétique spécifiquement) lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2026.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à déposer le dossier de candidature auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine pour le soutien au service public de la rénovation de l'habitat pour l'année 2026.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,




Patrice LAURENT